



• CEREALES :

Les semis d'orge d'hiver sont terminés et les semis de blés sont bien avancés. Les vols de pucerons et cicadelles sont un peu perturbés avec le climat actuel mais la surveillance reste de mise !

• COLZA :

Larves d'altises : continuer la surveillance. Pucerons : fin du risque.

CEREALES

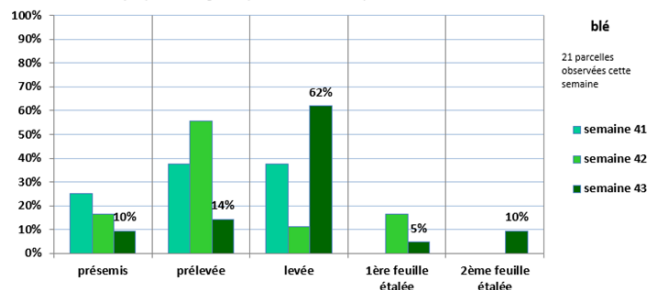
Cette semaine, 37 parcelles de céréales sont observées : 21 parcelles de blé et 16 d'orge d'hiver.

Les situations les plus avancées en blé sont au stade « 2 feuilles » :

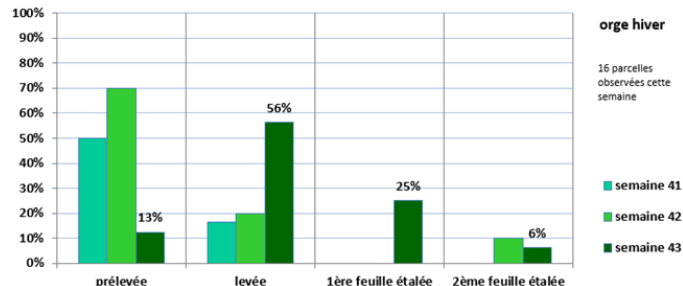
- ⇒ KWS EXTASE semée le 30/09 précédent colza dans la Somme,
- ⇒ CAMPESINO semée le 01/10 précédent lin dans l'Aisne.

En orge d'hiver, 1 parcelle est au stade « 2 feuilles » : JETTOO semée le 27/09 dans le Pas de Calais.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



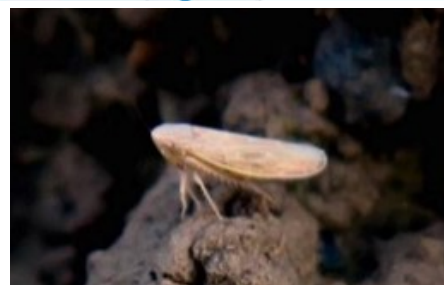
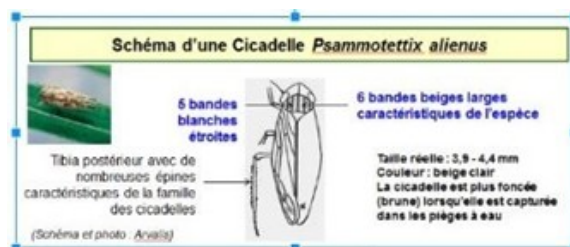
RAVAGEURS

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, sur 13 plaques engluées relevées en parcelles de céréales, 6 ont une présence d'individus (4 en blé et 2 en orge d'hiver) : de 1 à 11 cicadelles *Psammotettix alienus* de piégées dans l'Oise, l'Aisne et la Somme.

Seuil indicatif de risque: devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

RAPPEL : on distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle *Psammotettix alienus*
(C.GAZET CA59/62 ; archive 2020)

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Quelques pucerons sont observés depuis 1 semaine sur plante mais aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque:

- ⇒ En blé, sur 14 parcelles observées, des individus sont constatés dans 3 situations avec 0.5 à 1% de pied porteur.
- ⇒ En orge d'hiver, le ravageur est constaté sur 4 parcelles sur 12 observées dont 1 situation en cours de levée avec 10% des pieds porteurs. 1 plaque a été relevée avec 1 individu.

Continuez l'observation en parcelle et posez des pièges !

RAPPEL : le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque: 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage

Limaces :

Des dégâts de limaces sont signalés sur 20% des parcelles cette semaine avec 2 situations où la présence est importante :

- ⇒ 40% des plantes attaquées sur une parcelle d'orge d'hiver au stade « 2 feuilles » dans le Pas de Calais en non labour précédent blé,
- ⇒ 30% des plantes sur CHEVIGNON au stade « 1 feuille », précédent colza en non labour dans l'Oise.

Sur 3 pièges relevés en blé en précédent colza, 1 à 4 limaces grises adultes et 2 limaces noires / m² sont observées.

Le climat actuel est propice à l'activité des limaces, la vigilance reste de mise jusqu'au stade « 3 feuilles - début tallage » de la céréale.

Pour rappel, les situations les plus exposées sont :

- ⇒ Les sols argileux et mottés.
- ⇒ Les sols creux.
- ⇒ En situation de non travail du sol ou travail simplifié, présence de résidus.
- ⇒ En précédent colza.

COLZA

Stades :

38 parcelles renseignées cette semaine :

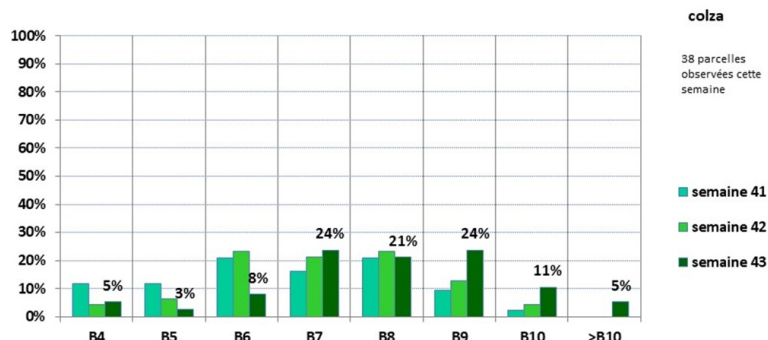
- 8% sont en retard entre le stade B4 à B5 (4 à 5 feuilles).
- 53% sont entre le stade B6 à B8 (6 à 8 feuilles).
- 40% sont au stade B9 à B10 et plus (9 à 10 feuilles et plus).

16 % des parcelles sont au stade sensible pour les **pucerons**.

La quasi-totalité des parcelles est susceptible d'être touchée par les **larves d'altise**.

Les périodes de risques altises adultes et limaces sont terminées.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



colza

38 parcelles observées cette semaine

■ semaine 41
■ semaine 42
■ semaine 43



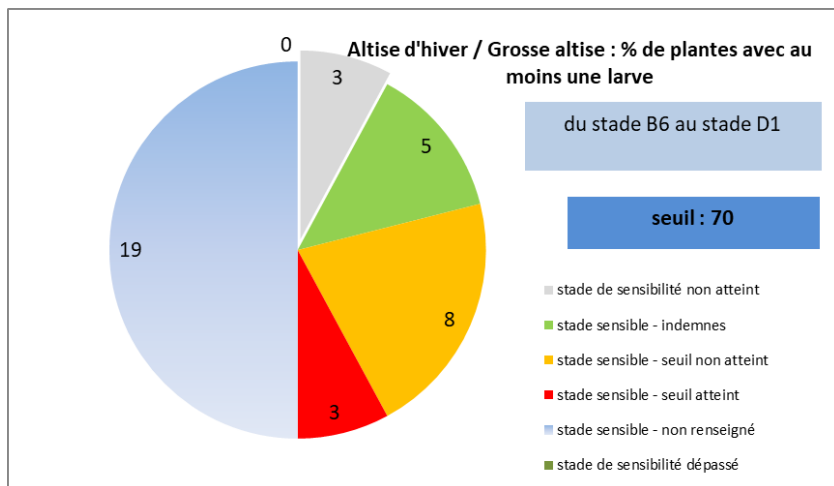
Stades B10 et plantes compagnes
(M. Roux-Duparque - CA02)

Larves d'altises : continuer la surveillance .

Observation des larves :

Des **larves de grosses altises** sont observées dans 11 parcelles, avec 1 à 100% des plantes touchées, et une moyenne de 40 ,6%. C'est en légère augmentation depuis la semaine dernière.

Trois parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.



Les larves d'altises apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes.

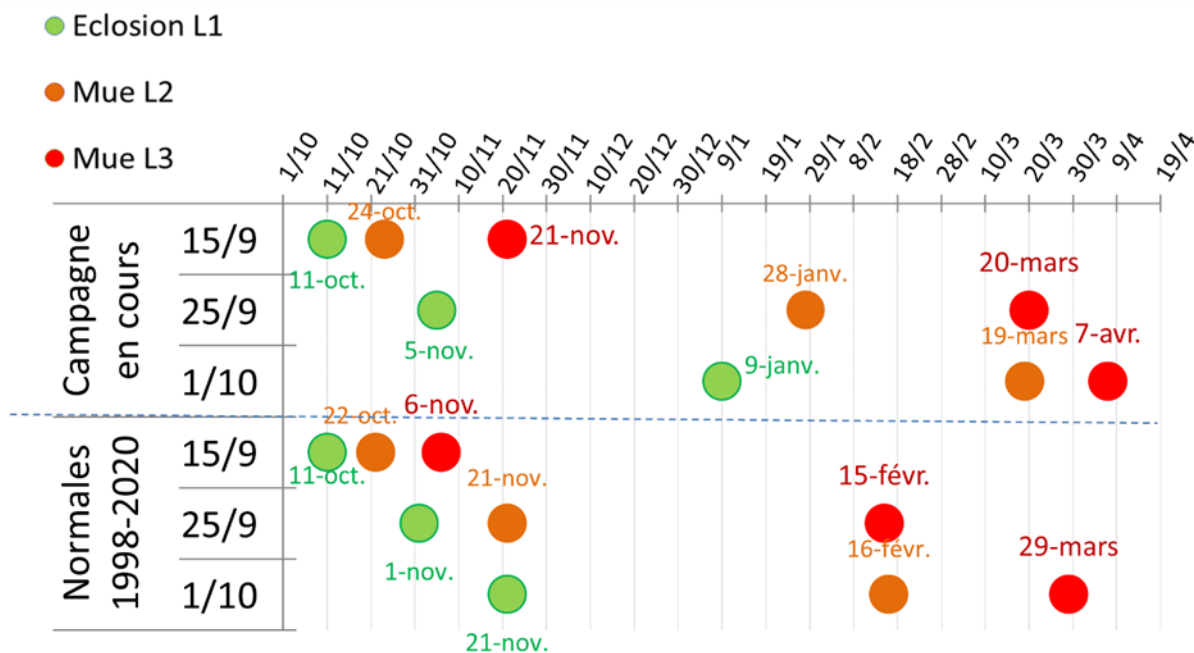
Leur description figure dans les précédents BSV, en comparaison avec les larves de charançons ou les larves de la mineuse.

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires sont apparus le 11 octobre pour les débuts de vols du 15 septembre.

Pour la période du pic de vol vers le 25 septembre, les premières éclosions ne devraient avoir lieu qu'à partir du 5 novembre.

Pour ces deux premières périodes de vol, la campagne 2021-2022 se situe dans la Normale.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.



Évaluation du risque lié aux larves d'altises

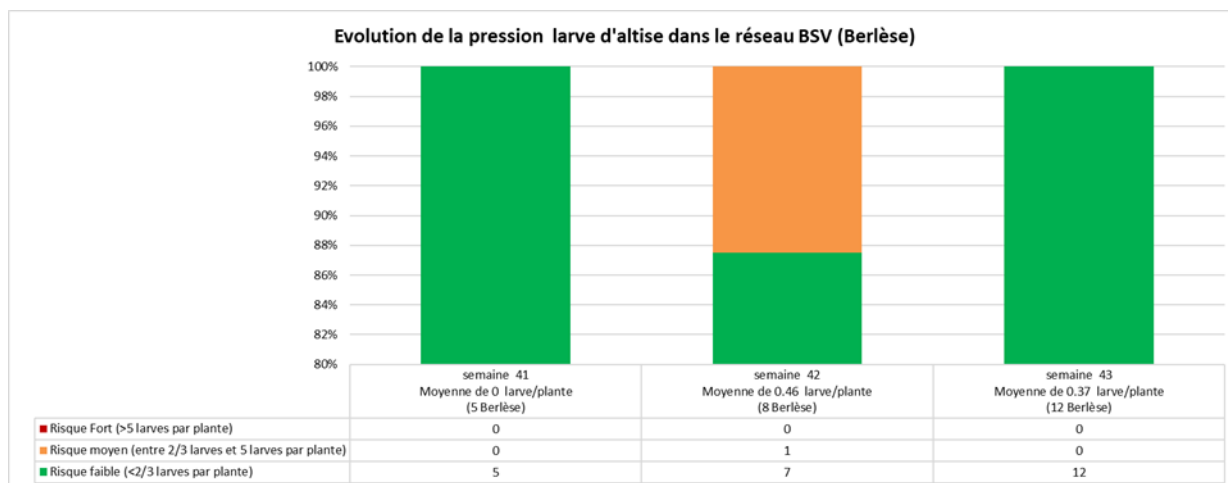
La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la **pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premières berlèses dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

12 Berlèse ont été réalisés cette semaine, dont 7 dénombrent de 0,05 à 1,5 larve par plante, n'atteignant donc pas le seuil indicatif de risque.

Le graphique ci-dessous représente l'ensemble des Berlèse réalisés durant les 3 dernières semaines, en fonction du niveau de risque. Cette semaine, le risque apparaît comme faible pour l'ensemble des parcelles prélevées. Il était moyen dans 13% des cas la semaine dernière.



Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Autres ravageurs

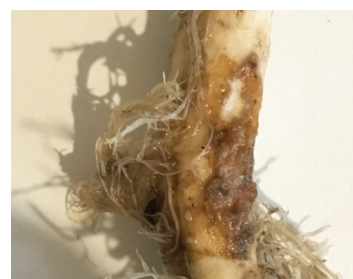
Aucune observation de **pucerons** cette semaine. Le risque est terminé.

Des **altises adultes** sont encore piégées dans 9 parcelles à raison de 1 à 10 individus. Mais l'ensemble des parcelles a dépassé le stade de sensibilité.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont capturés dans 7 parcelles, et des larves sont repérées sur plantes dans une parcelle. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

3 parcelles présentent des dégâts de mouche du chou variant de moins de 1% à plus de 20% bien répartis dans la parcelle.

Quelques dégâts de larve de **noctuelle défoliatrice** sont repérés dans une parcelle.



dégâts de mouche du chou
(M. Roux-Duparque - CA02)



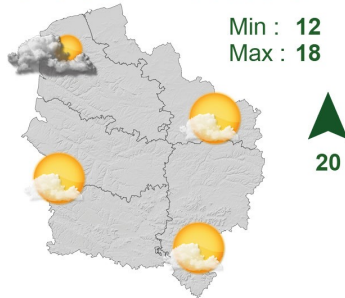
larve de noctuelle défoliatrice
(P. Lepoutre - DRAAF)

Maladie:

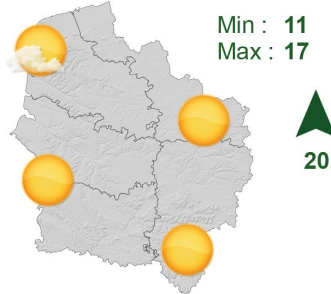
Des **macules de Phoma** ont été observées dans 10 parcelles avec 5 à 40% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

METEOROLOGIE

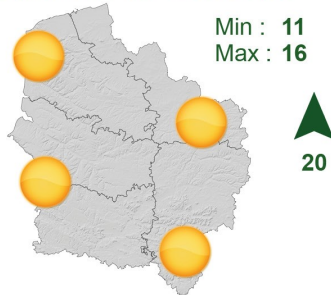
Mercredi 27 Octobre



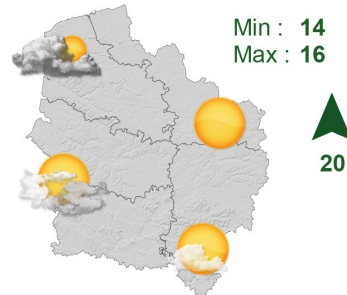
Jeudi 28 Octobre



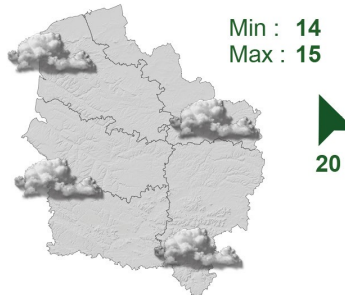
Vendredi 29 Octobre



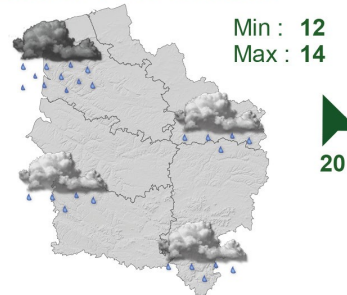
Samedi 30 Octobre



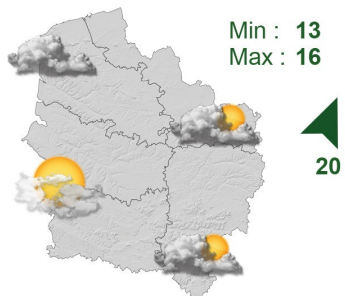
Dimanche 31 Octobre



Lundi 1 Novembre



Mardi 2 Novembre



Pour en Savoir +

Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, Malle : V. Duval - Fredon Picardie. Protégé : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, Y. Debeurvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermov60, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

